

# **Gestion de la migration irrégulière: Le Maroc entre défis et avancées**

**24.06.2024    Gestion de la migration irrégulière: Le Maroc entre défis et avancées**

**Le Maroc a enregistré des avancées notables en matière de gouvernance de la migration, se distinguant par une adaptation dynamique de ses engagements et par une convergence accrue avec les transformations internationales visant à humaniser ses politiques et ses législations. Toutefois, cette évolution positive se heurte à des obstacles persistants sur les plans juridique et gestionnaire, entravant ainsi l'optimisation de cette gouvernance, indique une récente analyse de l'Institut marocain d'analyse politique (MIPA).**

**Bien que le Royaume ait réussi à intégrer des principes humanistes dans ses dispositifs migratoires, des contraintes structurelles limitent la portée des réformes et empêchent l'établissement d'un cadre de gestion pleinement efficace et inclusif, souligne le dernier rapport de MIPA intitulé « Gouvernance de la gestion de la migration irrégulière au Maroc: Réalisations et attentes ».**

**Les évolutions internationales montrent que le Maroc est devenu une zone de transit et d'accueil pour les migrants, y compris ceux venant d'Afrique subsaharienne. Les flux migratoires concernés sont généralement dus à l'instabilité**

politique, aux conditions précaires et aux risques environnementaux dans les pays d'origine. Ainsi, cette transformation inscrit le Maroc dans la dynamique mondiale des déplacements humains.

Il convient de noter que les défis de la migration irrégulière se sont intensifiés, attirant l'attention internationale. A cet égard, le Maroc s'est distingué par des politiques audacieuses et globales, telles que la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), note MIPA.

La gouvernance migratoire au Maroc a débuté avec la loi 02-03 de 2003, introduite dans un contexte sécuritaire post-attentats de 2001 et 2003. Cette loi, axée sur la lutte contre la migration irrégulière liée au terrorisme, a affecté les droits des migrants irréguliers, en exigeant des documents de séjour pour accéder aux services publics. Après 2003, aucune politique majeure n'a été adoptée, sauf quelques accords partiels, comme celui avec le HCR en 2007.

Selon l'analyse, la constitution de 2011 a renforcé les droits et libertés, incluant le droit de circulation, et a aligné les conventions internationales avec les lois nationales. Le Maroc a mis en avant la nécessité de consolider la cohésion sociale et de garantir une distribution équitable des bénéfices du développement, y compris pour les migrants, dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2012-2016.

En 2013, le Conseil national des droits de l'homme a recommandé une stratégie nationale pour la migration et

l'asile, visant à gérer les flux de migrants irréguliers, notamment africains, et à promouvoir les droits de l'homme.

Les efforts du Maroc se sont intensifiés avec des initiatives telles que l'Alliance africaine pour la migration et le développement à l'Assemblée générale des Nations Unies, promouvant une responsabilité partagée au niveau régional. Le Plan national en matière de démocratie et de droits de l'homme 2018-2021 a également inclus les questions migratoires dans les politiques publiques, étendant les efforts de la période 2012-2016, précise la même source.

Cependant, la gestion de la migration au Maroc a rencontré des défis croissants en raison de l'augmentation des coûts. En 2020, le pays accueillait environ 102.358 migrants, soit 0,3% de la population. Un rapport de 2021 a indiqué que 36,6% de ces migrants étaient en situation irrégulière. En 2023, ce nombre avait grimpé à 75.000, majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, fuyant des conflits internes et des violences.

En outre, les migrations irrégulières via les routes méditerranéennes ont augmenté significativement, atteignant en 2018 une hausse de 41,6% par rapport à 2008. En 2022, le taux de décès liés à ces migrations était de 33,76 %, avec 3.789 victimes, dont 13 au Maroc. En 2023, 144 décès ont été recensés sur la route méditerranéenne, intensifiant la pression sur le Maroc pour qu'il adopte une approche plus humanitaire.

En revanche, l'analyse rappelle que le Maroc a renforcé ses

relations avec divers pays africains et européens, notamment après des avancées diplomatiques. Il a mis en place une politique de gestion des flux migratoires basée sur les droits de l'homme, avec une approche humanitaire. Cette stratégie a permis de régulariser 50.000 migrants entre 2014 et 2017.

De surcroît, le Royaume a reçu un soutien financier important de l'Union Européenne pour l'intégration des migrants. Des initiatives ont été lancées pour offrir aux migrants un accès aux services essentiels, comme la santé. Des projets de formation et d'emploi ont également été mis en place pour faciliter l'intégration socio-économique des migrants.

#### **Source**

: <https://fr.hespress.com/374203-gestion-de-la-migration-irreguliere-le-maroc-entre-defis-et-avancees.html>